



1 - Action sociale de proximité

1 - Orientations stratégiques pour la politique publique départementale de l'action sociale de proximité

Rapport n° CD/2016/115

Service Chef de file :

I - Mission action sociale de proximité

Service(s) associé(s) :

Résumé :

La politique de l'action sociale de proximité mobilise 355 agents sur l'ensemble du territoire départemental pour accueillir, écouter, informer et orienter les bas-rhinois et accompagner les plus fragiles d'entre eux vers l'autonomie. Le présent rapport propose d'adopter les grandes orientations de cette politique pour l'année 2017.

Le Département, une collectivité au plus près des Bas-Rhinois pour garantir la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire.

L'ampleur et la diversité des situations de pauvreté et de grande précarité exigent que la solidarité envers les plus démunis serve d'amortisseur social et garantisse la cohésion sociale et l'équité entre tous les habitants.

En particulier les territoires urbains, qui concentrent les taux de précarité les plus importants, ont besoin que le Département au titre de son rôle de chef de file de l'action sociale poursuive son intervention en s'appuyant sur les dynamiques locales dans une logique de coresponsabilité.

Par ailleurs, face à la raréfaction des services publics dans les territoires ruraux, la présence du Département est d'autant plus importante qu'il constitue l'un des derniers services publics accessibles de manière inconditionnelle à l'ensemble des Bas-Rhinois.

Les Bas-Rhinois en situation de précarité économique ou confrontés à des difficultés dans leur vie quotidienne (se loger, manger, travailler, éduquer les enfants, se soigner, avoir une place dans la société) sont en effet accueillis et accompagnés dans les centres médico-sociaux déployés sur la totalité du territoire départemental.

Ce sont 355 professionnels au sein des Unités territoriales d'action médico-sociales (UTAMS), qui assurent une présence, un accueil de tous : les familles, les jeunes, les personnes âgées, personnes en situation de handicap, exclues, isolées, en voie de marginalisation.

Ils proposent à chaque citoyen bas-rhinois qui le nécessite un accompagnement spécialisé visant à permettre son autonomie par le développement de ses potentiels et la mobilisation des acteurs du territoire.

Cette solidarité de proximité va au-delà de l'attribution d'une aide purement financière et institutionnelle, et recouvre des dimensions multiples : économique, sociale, culturelle, éducative, sanitaire. Elle a pour ambition de révéler et valoriser chacun au travers de ses potentiels et de donner sa place à chacun dans la société.

En effet, l'action sociale de proximité est efficace car elle situe la personne dans son environnement global et tient compte de tous les aspects de celui-ci afin d'élaborer des réponses adaptées, simples et efficaces avec la personne et les acteurs locaux.

Quels que soient l'âge et le statut de la personne, celle-ci est appréhendée dans son intégralité ; les dispositifs mis en place par les politiques sociales (insertion, autonomie, enfance, logement) sont des outils pouvant concourir à l'élaboration des réponses proposées par les professionnels tout en ne constituant pas une fin en soi : il s'agit bien de passer d'une logique de dispositifs à une logique de parcours de vie.

La politique d'action sociale de proximité s'appuie sur les fondamentaux suivants :

- La proximité comme condition essentielle de l'action
- L'approche globale et transversale des situations
- L'adaptation et l'innovation comme conditions de l'efficacité des réponses sociales
- La mobilisation de tous les acteurs

Les objectifs poursuivis :

1- Assurer une action sociale au plus près des habitants

L'action sociale de proximité constitue le maillon le plus proche de l'habitant et le premier niveau d'intervention des actions de solidarité, au carrefour de l'ensemble des politiques publiques de droit commun et des dispositifs spécialisés.

Ainsi, elle est par essence intégrée au tissu local et contribue avec l'ensemble des acteurs locaux, de manière concrète et stratégique, à l'adaptation des réponses aux évolutions économiques et sociales.

Le Département du Bas-Rhin veille à mailler l'ensemble du territoire de lieux d'accueil en proximité afin que chaque Bas-Rhinois puisse accéder au plus près de chez lui à ce service. Ainsi, près de 90 implantations sur le territoire départemental ont permis d'accueillir 21 028 personnes en 2015.

2- Appréhender de nouveaux enjeux sociétaux

La proximité et la transversalité de l'action sociale permettent une observation continue des populations et des territoires. Elle veille à l'anticipation et l'appréhension de nouveaux phénomènes tels que :

- **La grande précarité** qui touche de plus en plus de Bas-Rhinois et devient pérenne. L'ambition de l'exécutif départemental est de faire de la lutte contre la grande précarité l'une des priorités du Département en engageant un travail concerté avec les acteurs intervenant auprès des plus pauvres pour construire avec eux des réponses efficaces pour les Bas-Rhinois.
- **La prévention de la radicalisation** qui constitue un enjeu majeur de la société. Le Département est engagé auprès de la Préfecture dans les instances de coordination des actions ; la formation des professionnels au phénomène complexe de la radicalisation afin qu'ils soient en mesure de le prévenir et d'être en alerte auprès des Bas-Rhinois s'avère fondamentale.
- **Le vieillissement de la population.** La population âgée du département s'accroît d'année en année. Cette évolution n'est pas nouvelle, et le processus va s'accélérer dans les années à venir et impacter tant les politiques liées à la dépendance dont celles portant sur les problématiques sociales : ressources financières, logement... .

Ce défi de société doit conduire le Département à repenser ses modes d'intervention pour répondre à ce double phénomène : augmentation des situations de perte d'autonomie associée à des problématiques liées à la précarité croissante des publics. Dans ce contexte, l'évolution des pratiques et l'accompagnement des professionnels de l'action sociale sera essentielle.

- **Le délitement des familles et l'évolution des structures familiales** qui représentent un enjeu important pour la société. Confrontés aux questions de la parentalité, les professionnels du Département accompagnent ainsi ces familles sur le plan éducatif, préventif et de la protection et contribuent à la mise en œuvre du Schéma d'accompagnement à la parentalité.

3- Permettre l'accès aux droits à tous

Le Département accueille, de manière inconditionnelle, l'ensemble des Bas-Rhinois dans ses centres médico-sociaux ; l'écoute de la demande et l'apport de réponses relevant de l'information et de l'orientation constituant ainsi le premier niveau de service rendu à la population bas-rhinoise.

Cet accueil permet l'accès aux droits du plus grand nombre de Bas-Rhinois de manière équitable et responsable. Il constitue la passerelle vers des offres de service dans le domaine social assurées par des acteurs du département, des communes, et l'ensemble des partenaires institutionnels ou associatifs.

4- Développer des services numériques

Face à l'ampleur et à la massification de la demande sociale, l'exécutif départemental souhaite que le Département se saisisse de la question numérique au bénéfice des publics et des professionnels.

Il s'agit de réfléchir à l'utilisation possible des innovations technologiques dans le traitement des demandes et prestations adressées aux services sociaux : partage et circulation de l'information entre professionnels, relations entre l'utilisateur et son environnement familial et social.

Il faut également veiller à prendre en compte les personnes dont l'accès au numérique est difficile pour diverses raisons et construire des réponses accessibles pour toutes et tous en lien avec les partenaires du Département.

5- Accompagner les personnes dans leur parcours de vie dans une approche globale de leur situation

Les domaines d'intervention des UTAMS sont très divers : la gestion quotidienne, le logement, l'insertion sociale et professionnelle, l'enfance-famille avec le portage du volet préventif, la santé, l'aide à la personne. Il s'agit d'une approche globale de l'utilisateur dans une démarche de prévention renforcée au-delà de l'approche par catégorie de public induite par les dispositifs.

L'exécutif départemental souhaite renforcer cette approche globale et personnalisée en veillant à ce que le Département délivre au citoyen bas-rhinois un service sur mesure, global et intégrant la personne dans toutes ses dimensions (ses atouts et compétences, l'ensemble de ses difficultés et leurs interactions, son environnement culturel, résidentiel, familial, économique et social).

6- Refonder de nouveaux partenariats et innover

A l'instar du travail engagé pour refonder le partenariat avec la Ville de Strasbourg, l'exécutif départemental souhaite impulser de nouveaux partenariats sur le champ social afin d'apporter des réponses adaptées et efficaces aux Bas-Rhinois.

L'animation de réseaux d'acteurs locaux est essentielle à la déclinaison locale des politiques publiques. Cette animation permet de mobiliser tous les acteurs dans une logique de prévention et de les fédérer à partir d'un diagnostic global partagé des besoins.

Ainsi, la mise en place de **conseils de solidarité** sur l'ensemble du territoire départemental constitue un des outils qui permet de répondre à plusieurs enjeux : le traitement coordonné de la réponse sociale par les acteurs locaux au plus près de la personne et l'analyse collective des besoins sociaux locaux permettant l'émergence de réponses nouvelles.

Plus de 20% des personnes rencontrées en 2015 par les UTAMS sont confrontées à une problématique de santé, le Département doit donc développer les passerelles entre le champ sanitaire et le champ social.

Il s'agit de construire avec les acteurs institutionnels des parcours médico-sociaux et sanitaires cohérents. **Les contrats locaux de santé** doivent devenir un outil de co-construction de réponses locales en la matière en s'appuyant sur les missions obligatoires des services départementaux et en élaborant des actions transversales avec les partenaires.

L'exécutif départemental souhaite également impliquer plus fortement les établissements sociaux et médico-sociaux dans la dynamique du territoire en tant qu'acteurs sociaux et économiques incontournables. En effet, ils accueillent les publics fragiles du territoire et contribuent à l'ensemble des politiques du Département. Ils sont également créateurs d'emplois non délocalisables.

La mise en place de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les établissements permettra de mobiliser et valoriser la contribution des établissements à l'efficacité des politiques publiques.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de son président, le Conseil Départemental décide d'approuver les orientations concernant pour la mise en œuvre de la politique d'action sociale de proximité telles que proposées dans le présent rapport.

Strasbourg, le 25/11/16

Le Président,



Frédéric BIERRY